

LE PETIT COLLECTEUR

BULLETIN D'INFORMATION 13 NOVEMBRE 2019

DOSSIER - pages 2-5

QUAND LA PROTECTION DE LA NATURE RIME AVEC LA PROTECTION DES HABITANTS

ÉDITO



Une équation gagnante

Nous sommes habitués à voir des bassins de retenue des eaux pluviales dans nos villes car ces ouvrages réduisent les risques d'inondation. Si certains bassins sont enterrés, d'autres sont aménagés par le SIARE, à ciel ouvert, en parcs paysagers.

J'ai souhaité que ce numéro soit consacré à ces ouvrages : ils démontrent qu'il est possible de penser la ville en adoptant une vision harmonieuse des aménagements urbains, de l'eau et de la nature. Gérés de façon écologique et paysagère, les bassins de retenue associent en effet prévention des risques, amélioration du cadre de vie, lutte contre l'érosion de la biodiversité et réduction des effets du changement climatique.

Quand la biodiversité s'invite dans nos projets d'aménagement, les habitants sont les premiers à en bénéficier.

Redonner une plus grande place à l'eau dans les aménagements en maîtrisant les risques, c'est également l'un des axes forts du nouveau Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) qui a été élaboré sur notre territoire. Le SIARE a contribué à ce document pour lequel votre avis a été sollicité à l'occasion de l'enquête publique. Ce numéro revient donc sur cet outil de planification : là encore, il en va de la préservation de l'eau, des milieux aquatiques et des paysages, pour notre qualité de vie à tous.

De même, d'autres projets (renaturation des berges de Maugarny ou réalisation du réseau d'assainissement sur Béthemont-la-Forêt et Chauvry) conjuguent cette même équation gagnante associant cadre de vie, biodiversité et qualité de l'eau. Quand il s'agit de favoriser le retour de la nature en ville, il nous est permis de tout vouloir en même temps !

Jean-Pierre ENJALBERT
Président du SIARE

Sommaire

ZOOM SUR LES TRAVAUX ET PROJETS
pages 6-7

Extension de la mare de Beauchamp à Pierrelaye

Bassin enterré de Soisy

Le réseau d'assainissement à Béthemont-la-Forêt et Chauvry

Un schéma d'aménagement et de gestion des eaux pour notre territoire

Vigilance inondations !

ENVIRONNEMENT - page 8

Ateliers Eau & Climat

Renaturation des berges de Maugarny

Hommage à M. SOUIED



QUAND LA PROTECTION DE LA NATURE RIME AVEC LA PROTECTION DES HABITANTS

Pluies torrentielles et sécheresse se succèdent désormais au rythme des saisons. Sur le territoire du SIARE, 23 bassins de stockage d'eau pluviale contribuent à en réduire les effets. Ces ouvrages sont aussi l'opportunité de transformer certains de ces espaces en paradis pour la biodiversité.

LES BASSINS, DES OUVRAGES TECHNIQUES POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

Retenir les eaux de pluie

Après avoir ruisselé sur les surfaces imperméables (toits, terrasses, chaussées...), les eaux de pluie entrent dans les réseaux d'eau pluviale par les avaloirs, ces grilles que l'on voit le long des caniveaux.

En raison de la forte pente entre la forêt de Montmorency et la vallée, les eaux arrivent très vite et en même temps de toutes les communes situées en amont. Elles saturent les réseaux qui ne parviennent plus à évacuer toute l'eau.

Les bassins prennent alors le relais : ils vont se remplir puis, une fois la pluie terminée, se vider lentement dans les réseaux redevenus disponibles. Ce sont 23 bassins d'eau pluviale qui jouent ce rôle de « zone tampon » sur le territoire du SIARE stockant jusqu'à 450 000 m³.

Les bassins comprennent 3 parties :

- Un (ou plusieurs) tuyaux d'arrivée, permettant le remplissage
- Une zone de stockage de l'eau
- Une vanne de régulation pour limiter le débit en aval
- Un tuyau de sortie

Retenir les sables et déchets

En coulant sur les chaussées, les eaux de pluie entraînent du sable, des graviers et les débris jetés par les passants tels que mégots, canettes ou papiers gras. Aussi, les bassins sont-ils équipés de dégrilleurs destinés à retenir les gros déchets flottants, et de chambres à sables pour piéger les éléments lourds.

Ces eaux pluviales se chargent aussi de pollutions très diluées en provenance des eaux usées. Ces dernières décantent au fond du bassin. Malheureusement une partie de ces eaux sales s'écoule vers le milieu naturel : les étangs, le lac d'Enghien, la Seine ou l'Oise.

Les mauvais raccordements en cause

Si les eaux provenant des toilettes se retrouvent dans les eaux de pluie, c'est généralement que la canalisation qui évacue l'eau des toilettes a été branchée par erreur sur la canalisation qui évacue l'eau des gouttières.

Il en est de même, lors des modifications que chacun peut faire dans sa maison (extensions, ajout de salle de bain...) sans avoir bien identifié où allait le tuyau sur lequel on s'est branché.

Chacun de nous est responsable : il est important de s'assurer que son habitation est conforme au règlement d'assainissement (voir Petit Collecteur n°12 sur le contrôle de conformité).



Tuyau d'arrivée des eaux

Petite foire aux questions

Pourquoi le bassin près de chez moi est-il toujours sec ?

Presque toujours ... Lors des pluies courantes, les réseaux pluviaux ont une capacité suffisante pour évacuer les précipitations. Le bassin est alors sec. De cette façon, un maximum d'eau pourra le remplir lors des très grosses pluies. Après l'orage, le bassin se vide tranquillement. Souvent les habitants ne sortent pas lors des gros orages et voient le bassin vide avant et après la pluie.

Le bassin près de chez moi est plein ! Ça va déborder ?

Pour les personnes qui sortent pendant la forte pluie ou voient le bassin depuis chez eux, un bassin qui se remplit est toujours impressionnant. On voit une vaste étendue d'eau battue par le vent et la pluie. Le SIARE a équipé tous ses bassins de capteurs afin de recevoir, en temps réel, l'information sur les niveaux d'eau exacts. L'astreinte 24h/24 du syndicat peut agir si nécessaire.

Comment puis-je rester informé ?

Désormais, chaque habitant pourra aussi consulter l'information (simplifiée) sur le taux de remplissage des bassins sur le site web du SIARE www.siare95.fr presque en temps réel (décalage de 5 minutes).

Les habitants peuvent aussi s'inscrire aux alertes vigilances, également sur le site du SIARE, afin de recevoir, par téléphone, SMS ou mail, des avertissements en cas de prévision météo de pluie forte ou de montée brusque des eaux.

Le bassin près de chez moi ne sent pas très bon, pourquoi ?

Malheureusement les eaux qui arrivent dans les bassins sont souvent chargées en eaux usées provenant des mauvais branchements (toilettes, douches ou éviers) dans les canalisations des eaux pluviales. Une action devrait être menée par les Communautés d'Agglomération qui ont en charge la collecte des eaux usées.

LES BASSINS : DES ESPACES OUVERTS À LA PROMENADE

Un certain nombre d'entre vous connaissez les bassins enherbés plutôt comme des points de verdure offrant des espaces de respiration dans nos territoires urbains de plus en plus denses, et des îlots de fraîcheur, particulièrement appréciés lors des étés chauds comme en 2019. Afin d'améliorer votre cadre de vie, le SIARE a ouvert quelques uns de ces bassins au Public. C'est le cas du bassin des Moulinets à Eaubonne ou du bassin des Huit-Arpents à Andilly.

Ces bassins deviennent des lieux de promenade et de détente où chacun peut profiter de la vue des plans d'eau... et des canards. Le bassin de Saint-Prix rue Robert Thomas n'est pas en eau, mais il est ouvert au public. Les riverains peuvent ainsi rejoindre les installations sportives tout en profitant du paysage au cours des saisons.

Dans les bassins ouverts, les talus et le fond des bassins sont recouverts de végétation. Ainsi, la plupart de nos bassins peuvent infiltrer une partie de l'eau, sans que des bâches noires imperméables installées au fond du bassin ne viennent gêner la vue. Quand l'entretien de ces espaces verts se fait avec des tondeuses, débroussailleuses et autres outils mécaniques, la végétation rase ne permet plus la biodiversité.

Le SIARE, engagé dans une démarche de développement durable, a donc entrepris des études et des actions pour réduire son empreinte sur l'environnement et redonner de l'espace à la nature.



Les bassins offrent un cadre champêtre, propice à la détente



Bassin de Saint-Prix

QUAND LA PROTECTION DE LA NATURE RIME AVEC LA PROTECTION DES HABITANTS... (SUITE)

L'ACTION DU SIARE : CONTRIBUER À FAIRE REVENIR LA NATURE DANS NOS

Connaître l'intérêt écologique de nos bassins

Des études sur la faune et la flore ont été menées en 2018 par un bureau d'études spécialisé, dans le périmètre de plusieurs bassins d'eaux pluviales du SIARE. Elles se sont déroulées sur plusieurs mois afin d'observer les différentes espèces qui naissent et se développent au fil des saisons, de nuit comme de jour.

Ces études ont révélé la richesse de la faune et de la flore sur ces espaces préservés des intrusions mais fragiles du fait de la pollution des eaux de pluie et l'alternance de l'eau et de la sécheresse.

Adopter une gestion différenciée

Sur les vastes surfaces des bassins, les habitats naturels diffèrent en fonction de l'exposition, de la situation sur le talus ou dans le fond du bassin, etc. Chacun de ces habitats est colonisé par des espèces végétales et animales spécifiques. Une gestion différenciée respectueuse des équilibres va permettre à la nature de se développer.

Le SIARE modifie progressivement ses pratiques sur les bassins qui présentent un intérêt écologique, notamment en menant des essais de gestion différenciée des espaces verts. Cette approche, plus respectueuse de l'environnement, se traduit concrètement par l'adaptation, tout au long de l'année, des pratiques de gestion des espaces. On parle ici de démarche "**Éviter-Réduire-Compenser**" (Voir p5).



La présence de coquelicots (plantes messicoles) témoigne d'une gestion écologique sans pesticide

Dans le cadre de cette démarche, nous avons mis en place la fauche tardive qui consiste à laisser la végétation se développer bien après la fin du printemps, voire l'été, sur des zones ne nécessitant pas d'entretien régulier et peu fréquentées. On **évite** ainsi de déranger des oiseaux qui n'auraient pas fini d'élever leurs oisillons ou des insectes qui butinent.

Toutefois, dans les bassins, certains équipements techniques doivent rester accessibles. Afin de préserver le plus possible de nature, les surfaces tondues à ras pour des questions de sécurité sont **réduites** au minimum.

Afin de **compenser** les impacts de ces surfaces d'équipements techniques ou des pistes d'accès sur l'environnement général, on veillera à mettre en place des actions favorables à la biodiversité : murets où pourront se réfugier les lézards lors des tontes et fauchages, nichoirs pour les chauves-souris, hôtels à insectes...



Le Phanéroptère, une espèce de sauterelle

Zoom sur le Bassin Schweitzer à Soisy-sous-Montmorency

- 120 espèces végétales ont été recensées, dont 4 espèces remarquables.
- 17 espèces d'oiseaux nicheurs ont été vus.
- 3 espèces d'amphibiens sont présentes.
- 42 espèces d'insectes dont 4 menacées à protéger : le Conocéphale gracieux, le Demi-deuil, la Decticelle bariolée et le Phanéroptère méridional.
- Mammifères : le Hérisson d'Europe est présent, de même que les chauves-souris (protégées en France) : la Pipistrelle commune y trouve son alimentation lors de ses passages.

Des espèces remarquables d'oiseaux sont observées sur d'autres bassins : le Serin Cini à Taverny, la Bergeronnette des ruisseaux à Saint-Prix, la Linotte mélodieuse et le Martinet noir à Bessancourt, le Roitelet huppé à Grosly...



Le Demi-Deuil (*Melanargia galathea*), un papillon qui fréquente les champs fleuris

COMMUNES

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

De nombreuses espèces végétales exotiques ont été introduites en France, souvent par les jardinerie, pour l'attractivité de leurs fleurs ou les couleurs de leur feuillage. Malheureusement, certaines se sont révélées porteuses de maladies tuant nos plantes locales (ex : *Xylella fastidiosa* qui tue les oliviers). D'autres, en l'absence de leurs prédateurs d'origine, se développent et se reproduisent de façon excessive et envahissante.

Le SIARE combat les espèces végétales exotiques envahissantes, en particulier la Renouée du Japon qui étouffe tous les autres végétaux. Pour cela, les équipes pratiquent des fauches tous les 15 jours de manière à affaiblir la plante. Un autre moyen est la mise en place dans certains bassins de moutons très friands de Renouée (écopâturage). Les moutons, de race solognote, très résistants apprécient les feuilles de Renouée et l'empêchent de s'étaler de manière incontrôlée.

Le SIARE change aussi ses propres usages en remplaçant progressivement les plantations par des variétés locales d'Île-de-France, des haies champêtres, des fruitiers historiquement présents dans la vallée de Montmorency, des semis de plantes mellifères ou de plantes de terres humides...



Renouée du Japon

La biodiversité commence dans nos jardins

Si la Renouée du Japon est l'une des plus invasives, d'autres végétaux sont classés comme espèces exotiques envahissantes en raison de leur propension à s'étendre trop facilement dans le milieu naturel. Encore faut-il que chacun évite de planter ces espèces.

En voici quelques-unes.

À ne planter sous aucun prétexte :

- Renouée du Japon *Reynoutria japonica*

À éviter :

- Vigne-vierge commune *Parthenocissus inserta*
- Buddleia du père David (arbre à papillons) *Buddleja davidii*
- Vergerette annuelle *Erigeron annuus*(L.) Desf., Vergerette du Canada *Erigeron canadensis*
- Topinambour *Helianthus tuberosa*
- Laurier-cerise *Prunus laurocerasus* L.,
- Solidage du Canada *Solidago canadensis*
- Robinier faux-acacia *Robinia pseudoacacia*



Les moutons assurent une tonte naturelle des parties enherbées de certains bassins

Éviter - Réduire - Compenser

La démarche "Éviter-Réduire-Compenser" est un principe de développement durable instauré par la loi, permettant aux aménagements ou aux pratiques de n'engendrer aucune perte nette de biodiversité.

Cette doctrine repose sur 3 étapes successives, par ordre de priorité :

- Éviter les impacts négatifs sur l'environnement et en particulier sur la biodiversité dès la réflexion initiale du projet. Si ce dernier nuit à l'environnement, il faut se poser la question "est-ce que ce projet est vraiment indispensable ?" et, s'il est indispensable, « existe-t-il une autre localisation ou technique qui permettrait de ne pas porter atteinte à l'environnement ? ».
- Réduire les impacts du projet si les impacts négatifs ne peuvent pas être évités : la réflexion va se porter sur les modalités de la mise en œuvre du projet.
- Compenser les impacts résiduels. S'il subsiste des impacts négatifs, il faut compenser par la mise en œuvre, à proximité, d'actions qui visent à rétablir la qualité de l'environnement.

Pour plus d'information :

Contactez le SIARE au
01 30 10 60 70 ou consultez
le site www.siare95.fr

ZOOM

SUR LES TRAVAUX ET PROJETS

EXTENSION DES BASSINS DE LA « MARE DE BEAUCHAMP » À PIERRELAYE

Sur la commune de Pierrelaye, de récentes études ont démontré que les deux bassins de stockage des eaux pluviales dits « Mare de Beauchamp » n'offrent plus une capacité suffisante pour protéger correctement l'habitat des communes en aval, en cas de fortes pluies.

En cause : l'urbanisation conduisant à une augmentation des surfaces imperméables. Par ailleurs, à cet endroit, il est nécessaire de protéger le talus des voies SNCF qui fait actuellement office de « digue ».

Le site intègre deux bassins de stockage aménagés en série, pouvant contenir 60 000 m³.

Dans ce contexte, le projet de la Mare de Beauchamp prévoit :

- l'augmentation de la capacité de stockage de l'ouvrage, avec la création d'un 3^{ème} bassin de 15 000 m³ ;
- la création d'un « mur-digue » le long du 1^{er} bassin et d'un merlon (sorte de digue en terre) le long du 2^{ème} bassin afin de protéger les rails SNCF et les habitations situées de l'autre côté des voies ferrées ;
- des travaux d'intégration paysagère, privilégiant les espèces résistantes et locales.

Le lancement des travaux est prévu en 2021.

BASSIN ENTERRÉ DE SOISY

Un report nécessaire

Initialement prévue pour 2020, la réalisation du bassin enterré de Soisy a été reportée. Le projet de construction du centre culturel étant également planifié par la ville au même endroit sur cette période, il a été jugé préférable de ne pas conduire en même temps les deux chantiers, tant pour des raisons de nuisances (circulation des camions) que de sécurité.

À terme, l'ouvrage destiné à lutter contre les débordements de réseaux pourra stocker 17 000 m³ d'eaux pluviales.

LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT FAIT SON CHEMIN À BÉTHEMONT-LA-FORÊT ET CHAUVRY

Le 5 juillet dernier, le SIARE a réalisé une visite du chantier destiné à instaurer un réseau d'assainissement sur les communes de Béthemont-la-Forêt et de Chauvry.

La visite s'est déroulée en présence des initiateurs du projet et des entreprises prestataires et des services de l'État. L'après-midi a vu l'inauguration de l'exposition « Éco-Station, du projet à la réalisation ».

Rappelons que ces travaux attendus depuis près de 30 ans par les habitants avaient commencé en janvier 2019. Portés par le SIARE, ces travaux seront poursuivis par la construction d'une station d'épuration à filtres plantés de roseaux, la première station de ce type dans le Val d'Oise.



Visite du chantier



Exposition

UN NOUVEAU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) POUR NOTRE TERRITOIRE

Après plusieurs années de travail et une longue phase de concertation, le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult-Engchien-Vieille Mer a été validé à l'unanimité par la Commission Locale de l'Eau. Ce projet a été soumis à enquête publique du 16 septembre au 18 octobre 2019 afin de donner la parole aux citoyens.

Un document qui a toute son importance

Le SAGE est un document de planification qui permettra d'**instaurer une gestion équilibrée et durable des ressources en eau** et de **rendre des espaces à l'eau sur le territoire**. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Le projet de SAGE comprend un plan d'aménagement et de gestion durable et un règlement. Il sera applicable début 2020 après sa publication par le Préfet. Ses dispositions devront être retranscrites par les collectivités territoriales, notamment dans les plans locaux d'urbanisme (PLU).



Affiche sur l'enquête publique

Six orientations structurantes pour notre territoire

Le SAGE Croult-Engchien-Vieille Mer vise à répondre aux enjeux locaux de nos territoires de plus en plus urbanisés. Dans cette optique, il entend instaurer des équilibres plus favorables à l'eau, au travers des grandes orientations suivantes :

- La prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques des sites et des zones humides
- La protection des eaux et la lutte contre toute pollution par déversements, écoulements, rejets, dépôts directs ou indirects de matières de toute nature
- La restauration de la qualité de ces eaux et leur régénération (reconquête des eaux souterraines et découverte de cours d'eau)
- Le développement, la mobilisation, la création, la protection de la ressource en eau, la valorisation de l'eau notamment par le développement des usages créateurs de lien social et par des aménagements favorisant l'usage de l'eau ; à terme en favorisant l'attractivité du territoire
- Le rétablissement de la continuité écologique au sein des bassins hydrographiques
- La promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource de l'eau

VIGILANCE INONDATIONS : SOYEZ INFORMÉ !

Les crises (inondations ou pollutions) n'arrivent pas qu'aux autres. La réduction des risques encourus par chacun d'entre nous passe par la prévention et la capacité de réagir ou s'informer rapidement. Le SIARE s'est doté d'un **système d'appels automatisé**, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population des communes rattachées en cas de situation de crise.

Vous habitez ou vous travaillez dans l'une des communes du SIARE et vous souhaitez pouvoir être informé ?

Il vous suffit de cliquer sur www.inscription-volontaire.com/siare et remplir le formulaire pour bénéficier du système d'alerte.

Ce nouveau service est gratuit.

SIARE
Présentation du service d'alerte à la population

RETOUR SUR LES ATELIERS EAU & CLIMAT

Le 21 mai dernier, le SIARE a organisé sa première journée « Eau & Climat », une journée consacrée aux enjeux de notre territoire dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques.

Deux tables rondes ont été organisées : l'une sur la qualité de l'eau et l'autre sur la problématique des inondations et de la réduction de la vulnérabilité.

Côté qualité de l'eau, l'ambition n'est pas des moindres : rendre au lac d'Enghien une qualité d'eau de baignade pour 2024 dans le sillage des orientations fixées par les élus parisiens pour la Seine. Concernant l'enjeu d'un territoire moins vulnérable, plusieurs solutions ont été identifiées : favoriser l'infiltration à la source, végétaliser la ville, restaurer les cours d'eau en jouant sur leur morphologie (rendue plus naturelle) et leur connexion.



Table ronde avec, notamment, Stéphane Diagana, Amparo Martaud, Directrice du SIARE et Ulrich Dreux, Adjoint au responsable du pôle Eau, DDT

Au-delà de la gestion des réseaux de collecte et de transport des eaux usées et des eaux pluviales, Jean-Pierre ENJALBERT, Président du SIARE, a émis le souhait d'accélérer le rythme des efforts engagés et de partager les bonnes pratiques : aménagements raisonnés, restauration des milieux humides, surfaces rendues perméables aux eaux pluviales, renaturation de la ville...

Autant de solutions qui permettent à la fois de diminuer le risque d'inondation, de contribuer à la recharge des nappes, de développer la biodiversité, de réduire les îlots de chaleur et d'offrir de nouveaux espaces de loisirs.

Tout au long de cette journée, Stéphane DIAGANA, champion du monde d'athlétisme et membre de la commission des athlètes JO 2024 a apporté un regard de citoyen engagé et averti.

RENATURATION DES BERGES DE MAUGARNY

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI*, le SIARE a réalisé des travaux d'aménagement du lit et des berges de ru de Montlignon.

Il s'agissait de supprimer le frein hydraulique qui réduisait le passage de l'eau et de réaménager les berges pour les stabiliser, avec des végétaux adaptés. Ce type d'intervention cumule les avantages : limitation des risques d'inondation, protection du milieu aquatique, amélioration de la qualité de l'eau, développement de la biodiversité...

* GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Avant les travaux



Pendant les travaux



Après les travaux

LE PETIT COLLECTEUR

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains
1 rue de l'Égalité
95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél : 01 30 10 60 70 / Fax : 01 30 10 60 71
info@siare.net - www.siare95.fr

Direction de la publication :

Jean-Pierre Enjalbert

Direction de la rédaction :

Amparo Martaud

Comité de rédaction : Denis Fournier, Isabelle Heydel, Jean-Marc Jumel, Sophie Reboux, Sébastien Yot, Victor Murat

Crédits photos : SIARE ; MarkediA ; cc search

Conception et rédaction : MarkediA

Impression :

Imprimerie RAS

Tirage : 145 000 exemplaires

Distribution : ADREXO

HOMMAGE À M. CHARLES SOUIED

Le 17 avril dernier, M. CHARLES SOUIED, 3^{ème} Vice-Président du SIARE, nous a quittés.

Jean-Pierre ENJALBERT et ses équipes saluent la mémoire d'un élu intègre, engagé depuis de nombreuses années dans les actions du SIARE et dont les qualités humaines étaient reconnues par tous.